ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 06/12/2023

Décisions de la Présidente :

Le 06 décembre 2023, Mme PLISKINE-PELLETIER Muriel, Présidente de la SAS dénommée ABC Paie & RH a pris les décisions suivantes, relatives à la nomination et aux pouvoirs d'une Directrice Générale.

Décisions :

1°) Mme BOUGHLID Zayneb est nommée Directrice Générale de la société ABC Paie & RH, immatriculée 981 385 214 00011 au RCS de Le Mans (72) pour une durée illimitée.

Intervenante aux présentes, Mme BOUGHLID Zayneb déclare accepter ces fonctions et n'être frappée d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

2°) Pour l'exercice de ses fonctions de Directrice Générale, Mme BOUGHLID Zayneb est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société ABC Paie & RH dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts.

3°) Toutefois, Mme BOUGHLID Zayneb doit obligatoirement obtenir l'autorisation préalable de la Présidente pour les décisions suivantes :

a) au-dessus d'une somme de 1000 euros pour une seule et même opération, pour contracter au nom de la société, en vue de tous travaux et entreprises, faire toutes soumissions, passer, signer, exécuter tous marchés ou contrats, les modifier ou les résilier, signer tous avenants ;

b) au-dessus d'une somme de 1000 euros pour une seule et même opération, pour acquérir ou céder tout titre de participation, recourir à l'emprunt, agir en justice ou transiger.

4°) Mme BOUGHLID Zayneb, est autorisée, en tant que Directrice Générale, à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

5°) Mme BOUGHLID Zayneb ne sera pas rémunérée pour son mandat de Directrice Générale.

Par ailleurs, Mme BOUGHLID Zayneb aura droit au remboursement de ses frais dûment justifiés.

6°) Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à ARNAGE, le 06/12/2023

en 4 exemplaires dont un original a été remis à Mme BOUGHLID Zayneb

Nom et Signature de la Directrice Générale,

précédée de la mention manuscrite

« Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale ».

BOUGHLID Zayneb

Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale

Signature de la Présidente